

20 avr. 1965

67LM1163

O J m^e 62

67 LM 1/63

**SOCIÉTÉ
NATIONALE**
des
**CHEMINS DE FER
FRANÇAIS**

ORDRE DU JOUR N° 62

Paris, le 20 avril 1945.

Aff.

D

A votre retour sur le sol français, la S.N.C.F. vous salue tous, agents prisonniers de guerre, déportés politiques et déportés du travail.

Elle sait la large part qui fût la vôtre dans la somme de souffrances et de sacrifices dont sera payée notre victoire finale et elle vous associe dans sa pensée à ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie.

Durant votre absence, la S.N.C.F. a cherché à adoucir, dans toute la mesure du possible, votre sort et à venir en aide à vos familles. Au moment où vous retrouvez à la fois votre famille et votre métier, je vous assure de toute notre sollicitude : aucun de vous ne devra souffrir dans sa carrière de cette douloureuse interruption de service.

Vous ne tarderez pas à vous apercevoir que le chemin de fer, mutilé par les événements de la guerre et diminué dans ses moyens, éprouve les plus grandes difficultés à faire face aux besoins de transport des armées alliées et de l'économie française. La remise en état des installations et du matériel est la condition essentielle du relèvement du Pays. A cette tâche les cheminots se sont consacrés avec une ardeur à laquelle le Conseil d'Administration de la S.N.C.F. a déjà rendu hommage. A cette même tâche je vous convie dès votre arrivée, certain que vous en comprenez déjà l'urgente nécessité et que vous y apporterez la foi et l'esprit patriotique qui vous ont soutenus et animés durant l'exil.

Tous ensemble au service du chemin de fer et du Pays. Vive la FRANCE !

Le Directeur Général,

J. GOURSAT.

505